



UN GOÛT AMER

Il y a des victoires auxquelles la CGT ne s'associe pas bruyamment. Celle sur les grilles de reste à charge de la restauration en est une.

Alors qu'au printemps 2023 l'administration acceptait le principe d'un groupe de travail sur la restauration collective où tout serait ouvert et sans tabou, ce groupe a accouché d'un plat au goût de fumé.

Comment travailler en toute transparence et proposer des solutions lorsque nous ne connaissons ni le montant total du coût de la restauration, ni le volume d'agents y ayant accès, ni leur répartition dans la grille.

Cette grille est d'ailleurs tellement historique que la CGT a obtenu qu'elle ne soit pas appliquée dans les régions où actuellement le repas des agents est moins onéreux que le reste à charge voté : de l'ordre de 89 cents à 3.80 euros selon les tranches considérées.

La vérité c'est alors que le prix moyen du repas est pratiquement identique en Ile de France et en province, il existe toujours un écart important entre les tranches parisiennes et les provinciales.

La vérité c'est que beaucoup d'agents sont exclus de la restauration sociale par manque d'ambition et de travail localement.

La vérité c'est qu'à l'exception des agents de l'éducation nationale, ceux de notre ministère sont les fonctionnaires qui ont le reste à charge le plus élevé.

La vérité est que le système du reste à charge est stupide car il conduit inéluctablement à une augmentation des tarifs et à une baisse de la qualité.

La vérité, c'est que pour bien travailler sur un problème, encore faut-il le comprendre.

La CGT avait proposé au printemps 2023 un système de calcul qui, indexant le prix de la première tranche au minimum URSSAF, aurait permis aujourd'hui d'avoir cette tranche de la grille à 2.99 et non pas à 4,20. Cette proposition a été refusée par toutes les autres organisations syndicales au grand soulagement de l'administration.

La vérité, c'est que la CGT sur le terrain œuvre, souvent seule, pour augmenter l'offre de restauration. Il en est ainsi à Montargis où à la demande du ministère et pour 120 agents des 3 directions, la CGT travaille à la construction d'un restaurant inter administratif. Il en est de même à Brest, au Puy en Velay...

Alors, nous n'allons pas pérorer sur cette grille canada dry. Elle pourra très localement apporter une avancée mais majoritairement, pour les travailleurs c'est un camouflet à l'ambition de départ. Rappelons que le minimum du reste à charge URSSAF est fixé à 2.68 par repas, nous en sommes loin. Nous n'allons pas taper notre victoire sur le cul des gamelles, les camarades en ont encore trop besoin pour prendre leurs repas sur le coin du bureau.